

**Comité de suivi individuel du / / 202**

**Doctorant :**

**Actuellement inscrit en e année**

Arrêté du 25 mai 2016, art. 13 : « Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s’appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. »

**Le comité**

Président (nom, statut, labo) :

Membres du laboratoire d’accueil (nom, statut) :

**Le doctorant**

Sujet de thèse :

Directeur (+ codirecteur éventuel) :

Laboratoire d’accueil :

Si cotutelle internationale, établissement partenaire :

Financement de la thèse

Contrat doctoral, CIFRE, bourse étrangère, autre financement dédié à la thèse, financement non dédié à la thèse, sans financement…

1e A : 2e A : 3e A :

4e A : 5e A : 6e A :

**La thèse et la formation doctorale**

• Quel est l’état d’avancement de votre thèse ?

(Examen de l’état de l’art encore en cours, plan en cours d’élaboration, plan achevé, rédaction entamée, rédaction quasi achevée, articles soumis en cours de publication, etc.)

• Rencontrez-vous des difficultés dans vos recherches ?

(Inaccessibilité des sources, difficulté des enquêtes de terrain, ampleur du sujet, etc.) *Le CSI rappelle au doctorant qu’il peut solliciter des subventions de l’ED pour ses recherches (déplacements, acquisitions d’ouvrages, etc.)*

• Quelle part de votre temps pouvez-vous consacrer à la thèse (100%, 50%, 25%...) ?

• Combien d’heures de formation avez-vous validées depuis le début de la thèse ?

(Le doctorant produit son portfolio, permettant de vérifier le volume de formations effectuées, la répartition des compétences et le suivi des 9h de formations obligatoires à l’éthique de la recherche.)

• Avez-vous effectué des activités de valorisation de votre thèse depuis le précédent CSI ?

(Colloques, conférences, publications, « ma thèse en 180 sec. », activités de vulgarisation, etc.)

• Vous fixez-vous à ce jour une date prévisionnelle pour la soutenance ?

• Assurez-vous des enseignements (si oui quel volume horaire) ?

• Si vous êtes en cotutelle, effectuez-vous des mobilités entre les 2 établissements conformément à la convention de cotutelle ?

• Quels sont vos projets pour l’après-thèse (projet professionnel, candidature CNU…) ?

**L’environnement de travail**

• Êtes-vous satisfait de vos rapports avec votre DT ?

(Disponibilité du DT, régularité des entretiens, etc. Si plusieurs DT, cohérence de l’encadrement, co-présence des DT aux entretiens, etc.)

• Rencontrez-vous des difficultés dans votre environnement professionnel ?

(Qualité de l’accueil en labo, relations interpersonnelles avec les collègues, accès aux salles et matériels, soutien financier du labo, etc.)

• Souhaitez-vous communiquer d’autres éléments d’information au CSI ?

Le CSI rappelle au doctorant qu’il peut solliciter la direction de l’ED à titre confidentiel pour toute difficulté qu’il souhaite évoquer ou signaler.

**Signature du doctorant**

**Avis du CSI après audition du doctorant**

**1.** Avis favorable 🞎

**2**. Le CSI attire l’attention sur une situation possiblement problématique 🞎

(Thèse insuffisamment avancée à ce stade, planning irréaliste, sujet trop vaste, doctorant démotivé, etc.)

**3.** Le CSI donne un avis défavorable à l’inscription pour une année supplémentaire 🞎

(Si 2 ou 3, précisez :)

**Signatures des membres du CSI**